

12.11.2021 - 13:57 Uhr

AMAG Leasing AG émet avec

Cham (ots) -

Le 10 novembre 2021, AMAG Leasing AG a lancé son tout premier emprunt sous la forme d'un auto covered bond pour un montant de 260 millions de francs, avec un rendement de -0,02% et une durée de 3,25 ans. Cette opération sur le marché des capitaux, qui est la première émission dans une telle structure, a suscité une très forte demande de la part des investisseurs.

En collaboration avec la Banque Cantonale de Zurich, le cabinet d'avocats Homburger et l'agence de notation Fitch Ratings, AMAG Leasing AG a mis sur pied une nouvelle structure pour l'émission d'obligations sécurisées automobiles (auto covered bonds). Les créanciers obligataires bénéficient d'une garantie sécurisée par les créances de leasing de la société AMAG Leasing Auto Covered Bond AG, fondée à cet effet.

Le programme est soumis au droit suisse et offre de nombreux avantages aussi bien à l'émetteur qu'aux investisseurs. Outre l'optimisation et la simplification des processus opérationnels, ce programme permet également d'améliorer le délai de mise sur le marché pour l'émetteur. Ce programme qui bénéficie d'une notation AAA attendue de la part de Fitch s'adresse à une vaste base d'investisseurs.

Avec cette première obligation sécurisée automobile en Suisse, AMAG Leasing AG a démontré sa force d'innovation et fait un pas important vers l'élargissement de sa base d'investisseurs.

Contact:

En cas de questions, veuillez-vous adresser à:

AMAG Group SA
Dino Graf
Responsable Group Communication
Téléphone +41 44 269 53 00
presse@amag.ch
AMAG Group SA

Emanuel Steinbeck
Responsable Group PR
Téléphone +41 44 269 53 04
presse@amag.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001252/100881011> abgerufen werden.